Volume 2 - Nº 013

septembre 2007

LA FORCE DE LA PAIX

ONUCI

Redémarrage des audiences foraines à Ferkessédougou et à Ouragahio

25 septembre 2007

Avançons sur la route de la paix

CÔTE D'IVOIRE

EDITORIAL

Exister pour construire des lendemains meilleurs

Dans l'Accord politique de Ouagadougou du 4 mars 2007, les parties signataires ont reconnu que l'identification des populations ivoiriennes et étrangères vivant en Cote d'Ivoire constituaient " une préoccupation majeure ". Elles ont reconnu, par ailleurs, que " le défaut d'une identification claire et cohérente, de même que l'absence de pièce administratives uniques attestant l'identité et la nationalité des individus constituaient une source de conflits ".

Les parties ont, donc, décidé de relancer les audiences foraines - des tribunaux mobiles qui permettent aux personnes nées en Côte d'Ivoire, âgées d'au moins 13 ans et dont la naissance n'a jamais été déclarée, d'obtenir un jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance. Ce document confère une existence juridique à des personnes qui n'en avaient pas. Il s'agit là d'un droit fondamental. Cependant, les non-dits de la politique ivoirienne ont transformé cette question, de prime abord simple, en une problématique beaucoup plus complexe.

L'acquisition par des populations non déclarées à l'état civil d'une existence juridique offre la possibilité, à certaines personnes, de participer aux joutes électorales : "Seuls peuvent être électeurs les citoyens ivoiriens inscrits sur les listes électorales et pour s'inscrire sur la liste électorale, le citoyen ivoirien en âge de voter doit avoir soit un extrait d'acte de naissance soit un jugement supplétif d'acte de naissance", selon la matrice de mise en œuvre de l'accord, établie par les parties concernées. Conscients de l'enjeu que représente la réussite de l'opération des audiences foraines, le gouvernement, la communauté internationale, les acteurs politiques et la société civile œuvrent ensemble pour que le maintien du consensus observé depuis l'accord de Ouagadougou demeure la ligne de conduite de tous.

Depuis le 25 septembre 2007, les audiences foraines ont repris. L'ONUCI exhorte tous les acteurs concernés à s'impliquer en vue de leur réussite qui sera cruciale dans la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou. En plus de l'appui logistique et du déploiement de son personnel sur le terrain, l'ONUCI continuera d'apporter son assistance aux autorités concernées conformément à son mandat dans le but de contribuer à la réussite de l'opération.

La conduite des audiences sera déterminante pour d'autres volets du processus de paix, dont la reconstitution des registres de naissance perdus ou détruits, l'identification, le processus électoral, le redéploiement de l'administration, la restructuration et la refondation de l'armée, et le désarmement, la démobilisation et la réintégration : toute chose nécessaire à l'existence d'une Nation moderne qui aspire à des lendemains meilleurs.

J'AI MON JUGEMENT
J'EXISTE !

ÉCOUTEZ ONUCI-FM, LA RADIO
DES NATIONS UNIES EN CÔTE D'IVOIRE

" LA FRÉQUENCE DE LA PAIX "

ABIDJAN 96.0 MHz - YAMOUSSOUKRO 94.4 MHz
BOUAKE 95.3 MHz - DALOA 91.4 MHz - KORHOGO 95.3 MHz
ODIENNÉ 95.3 MHz - MAN 95.3 MHz - SAN PEDRO 106.3 MHz
DAOUKRO 94.7 MHz - BOUNA 102.8 MHz - GUIGLO 93.7 MHz
BONDOUKOU 100.1 MHz - DANANE 95.3 Mhz
SEGUELA 95.3 Mhz

Une séance de délivrance du jugement supplétif sous la direction d'un magistrat © UN / ONUCI

REDÉMARRAGE DES AUDIENCES FORAINES À FERKESSÉDOUGOU ET À OURAGAHIO

Les audiences foraines ont redémarré le 25 septembre dans les villes de Ferkessédougou et de Ouragahio, situées respectivement à 600 km et à 300 km au nord et à l'ouest d'Abidjan.

Au cours de la cérémonie officielle qui a précédé le départ des équipes de fonctionnaires vers les deux villes, le Ministre Ivoirien de la Justice, Garde des Sceaux, Mamadou Koné, a expliqué pourquoi elles ont été choisies pour ce lancement symbolique : il s'agit des villes natales du Premier Ministre Guillaume Soro, pour la première, et du Président Laurent Gbagbo, pour la seconde.

Il est prévu que les audiences foraines se dérouleront sur trois mois, au cours desquels 111 équipes travailleront dans les 68 juridictions à travers le territoire national. Cette opération, qui n'est pas la première du genre dans le pays, vise à délivrer des jugements supplétifs aux personnes âgées de 13 ans ou plus, nées en Côte d'Ivoire mais dont la naissance n'a jamais été déclarée.

Chaque équipe qui participe aux audiences foraines comprend un juge, un procureur, un greffier, le maire, le sous-préfet, un médecin (pour déterminer l'âge du requérant), deux rédacteurs, deux agents de l'état civil, un interprète et des forces de l'ordre pour la sécurisation des audiences.

Les audiences foraines sont observées par des représentants de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), des élus locaux, des membres de la Commission locale de supervision de l'identification, de la Commission locale de la Commission électorale indépendante (CEI) et des commissions villageoises, des chefs coutumiers et religieux, et des représentants des partis politiques.

L'ONUCI joue également un rôle dans le transport des équipes. C'est ainsi que lors du redémarrage symbolique de l'opération, les membres de l'équipe envoyée à Ferkessédougou, accompagnés d'une délégation conduite par le chef de Cabinet du Ministre de la Justice, ont été transportés sur un vol de la mission onusienne. Accueillie par les autorités militaires des Forces Nouvelles et les chefs coutumiers de la région, l'équipe a pris possession du centre polyvalent de Ferkessédougou, le site du tribunal mobile, qui était sécurisé par 24 éléments du Centre de commandement intégré (CCI).

A Ferkessédougou, les femmes sont particulièrement concernées par les audiences foraines. Lors d'un forum de l'ONUCI dans la ville, des élus locaux avaient souligné le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes. Privées pour la plupart du droit à l'éducation scolaire, elles se trouvent généralement dans les marchés, aux champs ou à la maison pour s'occuper de la famille. A leur naissance, les parents ne voient aucune raison de leur faire établir un acte de naissance, selon les élus. " Les audiences foraines vont aider à pallier ce déficit ", a déclaré le maire de la ville, M. Koné Lassina. " Au delà des problèmes électoraux, c'est une nécessité pour les populations ", a-t-il ajouté.

A Ouragahio, ville natale du Président Laurent Gbagbo, l'audience foraine s'est déroulée en présence des représentants du Premier ministre et du Ministère de la Réconciliation nationale, des partis politiques, du corps préfectoral et des élus locaux. Cependant, par manque d'information, la population n'y était pas en grand nombre.

A Ferkessédougou, sur la vingtaine de requérants, la plupart n'était pas nés dans la ville : il leur a été demandé de retourner dans leurs lieux de naissance et d'y attendre le passage de l'équipe.

Dans les deux juridictions - Ferkessédougou et Ouragahio - quatre (4) jugements supplétifs ont été délivrés le 25 septembre 2007.

L'ONUCI CELEBRE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

De gche à dte, le Ministre Ivoirien des Affaires Etrangères, Georg Charpentier, RSSG Adjoint et le Gal Fernand Amoussou, Commandant de la Force de l'ONUCI présents à la levée des couleurs © UN / ONUCI

L'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a célébré le 21 septembre 2007 à Abidjan, la 6e journée Internationale de la Paix en présence du Ministre ivoirien des Affaires Etrangères, Youssouf Bakayoko, des représentants des institutions internationales et des agences des Nations Unies ainsi que des chefs traditionnels, de nombreux invités et du personnel des Nations Unies.

Situant le sens de cette importante journée sur le calendrier des Nations Unies, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Georg Charpentier, a indiqué qu'elle " visait à obtenir de l'être humain la victoire de ce qu'il a de meilleur (l'amour) sur ce qu'il y a de pire en lui (la haine) et qu'elle ambitionne également d'obtenir de l'être humain le passage de l'esprit de guerre à la culture de paix "

S'agissant du conflit ivoirien qui vient de boucler sa cinquième année, M. Charpentier a noté avec satisfaction les avancées enregistrées sur la route de la paix depuis la signature de l'Accord politique de Ouagadougou le 4 mars 2007 et exhorté tous les ivoiriens, avec le soutien des partenaires internationaux, à canaliser le nouveau partenariat pour la paix afin d'atteindre le point de non retour dans l'application de l'Accord de Ouagadougou.

Dans ce cadre, M. Charpentier a appelé la communauté internationale à traduire ses promesses d'engagement en un appui conséquent et rapide pour soutenir les efforts du pays à faire avancer concrètement et solidement les éléments clefs de l'Accord de Ouagadougou contribuant ainsi à rendre irréversible le processus de paix.

Le Ministre des Affaire Etrangères a, pour sa part, salué et rendu un hommage appuyé à l'ONUCI et à la communauté internationale pour l'assistance qu'elles ne cessent d'apporter à la Côte d'Ivoire dans ses efforts de sortie de crise. M. Bakayoko s'est dit convaincu que le Gouvernement ivoirien pourra encore compter sur la Communauté internationale dans ses efforts de consolidation des acquis, de finition de ce qui reste à faire et bientôt de reconstruction post-crise du pays.

L'assemblée a ensuite écouté le message du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon. Tout en louant les valeurs de paix, qui demeure l'un des biens les plus précieux de l'humanité, M. Ban ki-moon a estimé que pour un certain nombre de populations dans le monde, notamment celles de Bagdad, du Tchad et du Darfour, " la paix demeure hors d'atteinte ".

Les Etoiles de la paix de l'ONUCI ont, dans des poèmes déclamés devant l'assistance, fait ressortir les méfaits de la guerre et chanté pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire.

La journée a débuté par la levée des couleurs (Côte d'Ivoire et ONU) et par une visite de stands des différentes divisions, sections et unités ainsi que des stands de la force et de la police de l'ONUCI. Une minute de silence a été observée à midi à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la paix et en hommage à la non violence dans le monde.

La deuxième partie a été consacrée à une table ronde sur le thème ; " La Paix, condition du développement de la Côte d'Ivoire" animée par le Vice-président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGE-CI), Kouadio Kouassi Clément, la Fondatrice de l'Association Ivoirienne pour la Défense des Droits des Femmes (AIDF), la ministre Constance Yai, le Président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), Patrick Ngouan, le Recteur de l'Université Charles-Louis de Montesquieu d'Abidjan, le Professeur Urbain Amoa, la Présidente du Réseau International pour les Actions Affirmatives (RIFAA) " Paix et Epanouissement de la Femme en Côte d'Ivoire ", la ministre Léopoldine Tiezan-Coffie. M. Arthur Aloco, Directeur juridique dans un groupe de Télécommunications a traité de "Paix et Perspectives pour les Jeunes". Le débat a été riche en propositions et en contributions.

Juliette Mandan Amantchi

TIASSALE ACCUEILLE LE FORUM DE L'ONUCI

Le forum itinérant de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a fait une halte le 28 septembre 2007 à Tiassalé où des échanges fructueux ont été menés avec les habitants de cette ville, située à 125 km d'Abidjan.

Aux côtés d'une population venue nombreuse, les hauts représentants de l'administration locale, les élus locaux, les dignitaires religieux et les chefs traditionnels ont également participé à ce forum sous le thème : " L'ONUCI et le renforcement de la cohésion sociale à Tiassalé "

Fort de la réputation de la ville, connue pour être un lieu de brassage ethnique, culturel et religieux, le Maire de la commune, Yapi Lambert, s'est dit fier et heureux d'accueillir la délégation de l'ONUCI conduite par son conseiller politique spécial, Modem Lawson-Betum, également directeur par intérim de la Division des Affaires Politiques.

" Toutes les ethnies et tous les ressortissants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest sont représentés à Tiassalé, nous sommes fiers d'être divers. " a fait remarquer M. Yapi.

Il a, par ailleurs, rappelé les projets dont a bénéficié sa commune, notamment la réalisation de la radio locale, grâce au financement de l'ONUCI, la réhabilitation de quatre établissements scolaires et l'équipement du centre de santé rurale de Kassasso. Pour terminer, il a sollicité de nouveau l'appui et le soutien financier de la mission pour la réalisation d'autres projets.

Le Président du conseil général, Bitty Kokora Pierre, après une présentation historique de son département, a souhaité que le forum apporte une contribution essentielle à la cohésion nationale de tout le pays après la crise vécue par les Ivoiriens.

M. Lawson a rappelé que la rencontre a eu lieu trois jours après la relance des audiences foraines et à un moment ou des progrès appréciables sont enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou. Il a donc exhorté les populations ivoiriennes à soutenir tous les efforts allant dans le sens de la paix.

M. Lawson a assuré les participants de la présence à leurs côtés de l'ONUCI et de la communauté internationale jusqu'à la sortie définitive de la crise. Le conseiller politique spécial a demandé aux habitants de Tiassalé de contribuer à cette sortie de crise à leur niveau en préservant et en consolidant leur cohésion sociale.

Le préfet Kouakou Assoman a souligné l'importance de la paix et de la cohésion sociale et il a exhorté ses administrés à cultiver ces valeurs. " Ce modèle dont nous parlons ne doit pas nous faire dormir sur nos lauriers " leur a-t-il dit, avant de les inviter à demeurer dans cette dynamique de paix.

Les représentants des différentes sections de l'ONUCI, notamment la Force, UNPOL, les droits de l'homme, la protection de l'enfance, les affaires civiles, le VIH Sida, le bureau de l'information publique, les affaires politiques, ont présenté chacun leur section, son mandat et ses activités.

En retour les participants ont fait plusieurs interventions notamment sur les projets à impact rapide, les activités des forces impartiales et la nécessité de la prévention des conflits.

Juliette Mandan Amantchi

LE CHEF DE L'ONUCI ET LE LEADER DU PARTI IVOIRIEN DES TRAVAILLEURS E CHANGENT SUR LE PROCESSUS DE PAIX

M. Abou Moussa , Chef de la mission par intérim de l'ONUCI échange avec M. Francis Wodié, Président du parti Ivoirien des travailleurs (PIT) © UN / ONUCI

Le Chef de la mission par intérim de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), Abou Moussa, a rencontré, le 14 septembre à Abidjan, le Président du Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT), Francis Wodié, au siège de ce parti à Abidjan.

Au terme de la séance de travail qui a duré 45 minutes, au siège du parti, M. Moussa a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre des contacts réguliers de l'ONUCI avec tous les acteurs ivoiriens. " Nous sommes venus écouter, consulter et partager leur analyse sur la situation politique en Côte d'Ivoire "

M. Moussa a déclaré avoir discuté avec son interlocuteur de tout le processus de paix, notamment du processus électoral afin que les élections soient transparentes, avant d'exhorter tout le monde à s'y engager. Il a également dit qu'ils s'étaient entretenus de l'Accord de Ouagadougou dont M. Wodié lui-même épouse parfaitement les conclusions. M. Moussa a indiqué qu'il avait évoqué avec son hôte, la question de l'enquête internationale après l'attaque contre l'avion du Premier ministre ivoirien, Guillaume Soro, le 29 juin à Bouaké et qui a failli perturber toute la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou. Selon le Chef de la mission par intérim, il est important que la vérité soit connue de tous ne fût-ce que pour éviter que cela se répète à l'avenir.

De son côté, le Président du PIT s'est félicité de la visite du Chef de la mission par intérim de l'ONUCI qui selon lui, est l'expression de la concertation. " En tant que parti politique, nous avons échangé avec le Représentant spécial et nous sommes en phase sur les problèmes majeurs qui se posent et qu'il faut régler avant d'aller aux élections " a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'il fallait préparer ces élections pour qu'elles soient crédibles et régulières afin que les résultats soient reconnus par tous.

" C'est de cette seule manière que nous pourrions effectivement sortir de la crise ". Revenant sur l'enquête internationale, M. Wodié a insisté sur la publication des résultats pour " restaurer la confiance nécessaire entre les acteurs politiques ". Il a réitéré l'organisation d'une concertation nationale, que le PIT a toujours proposée.

Juliette Mandan Amantchi

PLAIDOYER POUR LA RELANCE EN COTE D'IVORE

Le représentant Spécial Adjoint Georg Charpentier parle du Pacte Mondial

Le représentant spécial adjoint du secrétaire général des nations unies en Côte d'Ivoire, George Charpentier, s'est entretenu avec ONUCI FM sur l'importance du "Pacte global " (" Pacte mondial ") lors du lancement à Abidjan du volet ivoirien de cette initiative, qui vise un partenariat plus fort entre le secteur privé, le gouvernement, la société civile et les Nations Unies [extraits].

ONUCI FM: M Georg Charpentier, bonjour

M Georg Charpentier (Représentant Spécial Adjoint et Coordinateur Humanitaire): Bonjour

ONUCI FM: Le Pacte mondial a été initié par les Nations Unies il y a quelques années. A quel souci répond sa création ?

GC: C'est une initiative de l'ancien Secrétaire général, des Nations Unies, Kofi Annan, qui a été prise suite à la rencontre de Doha en 1999. Elle a démarré en 2000 et progressivement un nombre de plus en plus important de pays ont rejoint l'initiative et le réseau du " Global Compact ".

Une initiative qui vise à attirer l'attention du secteur privé sur sa responsabilité sociale et donc un partenariat plus fort entre le secteur privé, le Gouvernement, la société civile et le système des Nations Unies dans les pays pour s'engager tous plus fortement dans le développement mais également dans le respect des Droits humains, dans le respect de l'environnement, dans la lutte contre la corruption etc…

ONUCI FM: Est-ce que vous pensez que l'on peut encore croire au rétablissement économique de la Côte d'Ivoire après toutes ces années de crise ?

GC: Oui ! Je pense d'abord que c'est très bien que cette initiative arrive aujourd'hui, parce que je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que la Côte d'Ivoire est dans une phase de sortie de crise et dans cette phase de sortie de crise, il est absolument important que le secteur privé s'engage dans la relance économique du pays aussi bien les responsables politiques, les partenaires au développement que les Nations Unies.

Georg Charpentier, Représentatnt Spécial Adjoint et Coordinateur Humanitaire

ONUCI FM: Comment se matérialisera l'appui du système des Nations Unies au réseau du "Pacte mondial" en Côte d'Ivoire ?

GC: D'abord on a déjà appuyé le lancement de l'initiative. La création d'un réseau qui a été lancé aujourd'hui officiellement avec le Ministre des Affaires Etrangères avec la constitution du réseau par une vingtaine d'entreprises et de partenaires du secteur privé. Donc on espère que ce réseau va s'accroitre. Le réseau vise au moins une centaine d'entreprises, ce qui devrait arriver sous peu.

Ensuite, nous souhaitons que ce soit vraiment la dynamique de l'entreprise avec toutes les institutions nationales et la société civile qui s'intéressent aux questions liées par exemple au travail des hommes, au cadre institutionnel légal dans lequel évolue le secteur privé et à la participation concrète de projets de lutte contre la pauvreté.

ONUCI FM: Pour finir, quel est l'intérêt pour la Côte d'Ivoire d'adhérer à ce "Pacte mondial" ?

GC: Le bénéfice que la Côte d'Ivoire peut en tirer, c'est une plus grande implication du secteur privé dans le système international.

Il faut dire qu'il y a beaucoup d'exemples positifs en Côte d'Ivoire, d'entreprises qui participent à la lutte contre la pauvreté, mais cette initiative va certainement amener davantage d'investissements du secteur privé dans la reconstruction et la relance économique.

Cliquez sur

www.onuci.org

pour écouter ONUCI-FM et regarder les vidéos de l'ONUCI

L'ONUCI AU SECOURS DES FEMMES VULNERABLES A BOUAKÉ

Photo de famille devant l'enseigne de l'ONG "Notre enfance" © UN / ONUCI

Il y a juste un an, Abibata Ouattara, 37 ans, s'inquiétait du sort de son commerce d'huile, de savon artisanal et de pâte d'arachide sur le marché local, devenu un défi énorme depuis que la crise ivoirienne a plongé l'économie du pays dans la tourmente. " Des vêtements, des fournitures scolaires, des frais de santé. J'avais besoin d'aide ", explique Abibata, faisant allusion aux besoins de ses quatre enfants et de son mari retraité.

Aujourd'hui, son destin a changé. Elle a récemment ajouté le sel et les feuilles alimentaires à son stock de produits de vente, et elle rêve de pouvoir acheter en gros pour accroître ses profits. L'élément catalyseur : un projet d'aide à la création de revenus, dirigé par une organisation non gouvernementale locale, et soutenu financièrement par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

" Elles étaient toutes des femmes d'affaires. Elles ont été confrontées à un problème: celui du manque de financement. Pour certaines à cause de la guerre. Pour d'autres parce qu'elles étaient atteintes du VIH-SIDA ", explique Brigitte Karekezi, chargée des projets à impact rapide au sein de l'Unité des Affaires civiles de l'ONUCI.

Géré par l'ONG " Notre enfance ", le projet octroie de petits prêts, surtout aux femmes vulnérables, telles que celles qui sont rejetées par leurs communautés parce que séropositives. En sélectionnant, au nombre des bénéficiaires, des femmes originaires de régions et de communautés religieuses différentes, le projet veut également aider à rebâtir la cohésion sociale, entamée par le conflit qui affecte le pays depuis cinq ans.

" Le projet a débuté avec la crise de 2002 qui a entrainé la coupure du pays en deux. Nous avions constaté que de nombreux maris avaient quitté leurs familles pour rejoindre les combats et que les femmes étaient restées seules face aux nécessités diverses ", indique Abdoulaye Bamba, Secrétaire Exécutif de Notre Enfance. " L'idée était d'aider les femmes à se prendre en charge et contribuer à l'éducation des enfants puisque ce sont les mères qui sont au devant, pour faire face aux besoins des enfants ", précise-t-il.
A ce jour, 650 femmes ont bénéficié du projet. Celles qui sont sélectionnées reçoivent un prêt modeste de 25 000 francs CFA (environ 50 dollars) et un cours de deux jours sur les économies, les investissements et la gestion globale de leurs ressources. Les cours de formation sont effectués en dioula (malinké), langue largement utilisée sur les marchés ivoiriens. "Le remboursement des prêts s'est effectué au taux impressionnant de 85%, pour le premier groupe de femmes, qui ont contracté les tout premiers emprunts en 2004, et de 70 % pour le dernier groupe ", précise M. Bamba. Les participantes qui ont déjà remboursé leurs prêts contribuent à la sélection des nouvelles candidates.

Le projet a également permis de renforcer les liens entre femmes de religions et de régions différentes. " Notre Enfance " encourage la constitution de réseaux entre les femmes qui vendent le même type de produits. " Nous nous connaissons toutes sur la place du marché. Nous nous entraidons. S'il y a quelque chose que je ne comprends pas, je peux demander des explications à l'une de mes sœurs ", souligne la commerçante Angayo Touré, 47 ans, venue de l'Ouest ivoirien.

" Pour l'ONUCI, le bénéfice tiré de l'investissement de 9,6 millions de francs cfa dans ce projet n'est peut-être pas aussi concret que celui de la construction d'une route ou d'une école. Mais les résultats sont cependant tangibles ", note Brigitte Karakezi, la Chargée des " Projets à impact rapide ". " On constate déjà que la vie de ces femmes s'est améliorée ; elles ont pu disposer de quelques ressources financières, et leurs conditions de vie vont de mieux en mieux ", conclut elle.

Elizabeth Bryant

LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR LES ENFANTS ET LES CONFLITS ARMÉS VISITE LA CÔTE D'IVOIRE

La représentante spéciale des Nations Unies à l'écoute des enfants © UN / ONUCI

La Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies et Représentante spéciale pour les Enfants et les Conflits armés, Radhika Coomaraswamy, a effectué une visite de travail en Côte d'Ivoire du 5 au 7 septembre à l'invitation du gouvernement ivoirien. Dès son arrivée, Mme Coomaraswamy a annoncé que " le but de cette visite sur le terrain était que la mission s'assure d'elle-même de la situation des enfants en vue de collaborer avec toutes les parties prenantes et d'assurer par la suite une plus grande protection des enfants dans la mise en œuvre du processus de paix de l'Accord politique de Ouagadougou " Elle a eu des séances de travail avec les représentants des ministères clés ainsi que le Directeur de cabinet du Premier ministre, dans le souci de promouvoir les efforts dans la protection et le respect des droits des enfants.

Le 6 septembre, la Représentante spéciale pour les Enfants et les Conflits armés s'est rendue à Bouaké et à Guiglo en compagnie du Chef de mission par intérim de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), Abou Moussa et du Représentant résident du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Youssouf Oumar.

Sa visite à Bouaké avait deux objectifs, notamment rencontrer les autorités militaires des Forces Nouvelles et discuter avec elles du cas des enfants affectés par le conflit armé en Côte d'Ivoire. Mme Coomaraswamy a visité le centre "Akwaba", où elle a rencontré les enfants associés aux Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN). Elle a eu une réunion avec quelques uns de ces jeunes et un entretien à huis-clos avec le Chef d'Etat-major des FAFN, le Général Soumaila Bakayoko. Après la séance de travail qui a duré 90 minutes, Mme Coomaraswamy s'est adressée à la presse. Elle s'est réjouie de l'attention avec laquelle les Forces Nouvelles ont mis en œuvre la résolution 1612 du Conseil de sécurité adoptée en juillet 2005, qui demande l'éradication du recrutement des enfants dans les conflits dans le monde.

Le Général Bakayoko, pour sa part, l'a assuré de l'engagement des FAFN à assister le Premier ministre Guillaume Soro dans une campagne nationale pour mettre fin aux violences sexuelles faites aux mineurs. Il a dit que ses officiers et lui feraient de leur mieux pour la mise en œuvre entière et efficace de la Résolution et pour aider le Gouvernement de Réconciliation nationale dans l'application des lois et des directives en vue d'aider à la réintégration des jeunes dans une société paisible et normalisée.

A la " Maison de l'Enfance " autre centre pour enfants affectés par la guerre, Mme Coomaraswamy a discuté avec des jeunes filles qui y résident. Après Bouaké, la délégation s'est envolée pour Guiglo où elle a rendu une visite de courtoisie au préfet militaire de la région avant de rencontrer des enfants associés aux groupes de milices dans l'ouest du pays.

Le chef de la Résistance du Grand Ouest (FRGO), Maho Glofehi, a au nom des groupes de milices, souhaité coopérer avec toutes les parties impliquées pour s'assurer que le projet de surveillance des mécanismes et d'informations relatifs aux enfants affectés par le conflit armé devienne une réalité. " C'est une mission noble et en tant qu'Ivoirien et père d'enfants, je voudrais faire partie de ce programme ".

A la fin de la mission, la Représentante spéciale pour les Enfants et les Conflits armés a été reçue en audience à Yamoussoukro le 7 septembre, par le Président ivoirien Laurent Gbagbo. Elle lui a réitéré le but de sa visite, notamment le suivi des recommandations du Conseil de sécurité basées sur le rapport du Secrétaire général sur la situation des enfants dans le conflit armé en Côte d'Ivoire dans le cadre de la résolution 1612 du Conseil de sécurité.

Lavender Degre

L'ONUCI CONTRIBUE À RÉDUIRE LA TENSION ENTRE PASTEURS ET PAYSANS À ODIENNÉ

Amadou Touré, éleveur de son état donne à travers ce geste un bel exemple de réconciliation © UN / ONUCI

Il y a deux mois, des bœufs se sont introduits sur les terres d'Amadou Touré, dévastant ses jeunes pousses de riz et de blé. Les animaux appartenaient à des éleveurs peulhs originaires du Mali. En temps normal, cela aurait pu donner lieu à une bataille rangée entre les " étrangers " et des paysans ivoiriens comme Touré.

Cette fois-ci pourtant, Touré cherche à régler le problème de manière pacifique. Il porte plainte devant un comité spécial de réconciliation, établi par les Forces Nouvelles (FN) à Odienné, dans la région nord-ouest .Quelque temps après, il perçoit la somme de 125 000 francs CFA au titre de dédommagement pour la destruction de ses cultures. " Tout va bien maintenant ", déclare Touré, 54 ans.

Composé d'éleveurs, d'agriculteurs et d' autres résidents ordinaires, ces comités de réconciliation ne fonctionnent pas à la perfection. Ils sont parfois accusés de corruption. " Mais, lorsqu'ils opèrent convenablement ", selon un officiel de l'ONUCI, " ils offrent une solution aux tensions entre éleveurs et agriculteurs qui ont cours dans le Nord de la Côte d'Ivoire ".

"D'ordinaire, les problèmes entre les deux parties surviennent pendant la saison sèche (entre janvier et mai), observe Ephemia Wiss, Chef UNPOL (Police des Nations Unies) d'Odienné dont le Bureau se trouve impliqué dans la recherche de solutions aux différends entre éleveurs et agriculteurs.

" Souvent ", note le chef UNPOL " les dégâts causés par le bétail sur les cultures se produisent pendant la nuit - et la totalité d'un champs peut être détruite. Parfois, cela occasionne des famines ".

Depuis le mois de janvier, le Bureau régional de l'UNPOL a enregistré 14 plaintes de destruction de cultures provenant d'agriculteurs locaux, la plupart établis dans la région de Booko, au sud d'Odienné. Certaines de ces disputes ne relèvent pas seulement de phénomènes locaux. Des experts agricoles craignent que les périodes de sécheresse suscitées par le changement climatique ne puissent contribuer à accroitre les tensions entre éleveurs et agriculteurs à travers l'Afrique, au cours des années à venir, dans la mesure où les éleveurs sont à la recherche de nouveaux pâturages pour leurs bétails.

A Odienné, et dans d'autres parties du Nord de la Côte d'Ivoire, la police des Nations Unies et les experts des droits de l'homme de l'ONUCI s'efforcent de calmer la situation. Turay Alhaji, Chargé des droits de l'homme à Odienné affirme que si " une solution n'est pas trouvée à cette situation, cela pourrait conduire à des problèmes liés aux droits de l'homme tels que l'assassinat ou la destruction de biens. Ce qui explique que le Bureau ne puisse rester indifférent face au problème ".

Le Bureau d'Odienné est en quête de possibles médiateurs. Il a approché les autorités religieuses et administratives, pour aider à trouver des solutions. Pour leur part, les officiers de l'UNPOL fournissent aux gendarmes FN des avis en matière de règlement des conflits. Les responsables de l'ONUCI envisagent la création de comités de réconciliation dans la région de Touba, au sud d'Odienné.

Cependant, les progrès sont modestes. Parfois, ils se mesurent à la seule absence de violences physiques." Selon moi, confie l'Officier UNPOL Wiss, pour le moment, nous gérons plutôt bien la situation. Par la grâce de Dieu, nous n'avons pas encore enregistré de cas de conflits réels ".

Elizabeth Bryant

LES GENDARMES DE L'ONUCI S'ENTRAINENT À LA PROTECTION DES HAUTES PERSONNALITÉS

Le sous groupement de sécurité (SGS) en plein exercice de protection des hautes personnalités à Abidjan © UN / ONUCI

Le sous-groupement de sécurité (SGS) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) compose de 279 gendarmes a conduit un exercice de protection des hautes personnalités à Abidjan, les jeudi 30 août et samedi 1er septembre 2007.

Le scénario, au cours duquel des moyens terrestres, aériens et nautiques ont été mis à contribution, met en scène trois équipes de sept gendarmes du SGS, dix plastrons et cinq gendarmes instructeurs de la Force Licorne chargés de l'animation de l'exercice.

Les gendarmes du SGS de l'ONUCI avaient pour mission d'assurer au cours des phases dynamique et statique, une escorte de sécurité aux trois autorités placées sous menace immédiate depuis le " Golf Hôtel ", le quartier Cocody Danga et l'Ecole Américaine selon les équipes, jusqu'au siège de l'ONUCI à Sébroko.

Pour le Commandant Philippe Maubert, chef Protection de l'ONUCI, " ce type d'activité vise à compléter la formation des membres du SGS à la protection des hautes personnalités et accroît de ce fait les capacités de la force de l'ONUCI à assurer la sécurité de certains membres du gouvernement ivoirien, conformément à son mandat ".

S'exprimant au terme de l'exercice, le Lieutenant Ibrahima Ngom, chef de la garde rapprochée du SGS de l'ONUCI, a déclaré que " la mission est accomplie et le bilan est excellent ". Il a également indiqué que cet exercice était de nature à développer une véritable culture de la cohésion entre tous les gendarmes venus de toute la sous-région pour servir la paix en Côte d'Ivoire. "
Pour sa part. le Maréchal-des-Logis, Boukari Mamane, a estimé que cet exercice avait offert une bonne opportunité " d'acquérir la réalité du terrain ". Le Lieutenant Marco Guern, instructeur à l'escadron de gendarmerie de la Licorne, a ajouté que ces exercices étaient élaborés sur la base de scénarios proches de la réalité pour que les agents puissent évaluer le danger et adapter leurs comportements à la situation.

Ce genre d'exercice est organisé chaque mois pour perfectionner les techniques d'intervention des gendarmes de l'ONUCI et entretenir la cohésion de ses membres au bénéfice de la sécurité des autorités de Côte d'Ivoire.

Il faut savoir que le SGS se compose de trois escadrons dédiés à la protection rapprochée, à la garde statique et à l'intervention.

L'INFO EN BREF

LA LIGNE VERTE PLEINEMENT EFFECTIVE

Conformément à l'Accord Politique de Ouagadougou signé le 4 mars 2007, la force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a procédé le 15 Septembre 2007 au démantèlement de ses derniers postes de contrôle et au transfert de la sécurité des personnes et des biens dans l'ancienne zone de confiance aux brigades mixtes mises en place par le Centre de Commandement Intégré. Cette opération marque la fin du processus de démantèlement complet de la zone de confiance.

Dans le même temps, la Force de l'ONUCI a procédé à l'établissement effectif de la " ligne verte " à compter du samedi 15 septembre 2007 par l'activation de dix-sept (17) postes d'observation, tel que prévu par l'Accord Politique de Ouagadougou. ■

38 POLICIERS RECOIVENT LA MEDAILLE DES NATIONS UNIES

Trente-huit des 400 policiers travaillant au sein de la police des Nations Unies en Côte d'Ivoire ont été décorés le 10 septembre 2007 lors d'une cérémonie à Bouaké. Les récipiendaires ont reçu leurs médailles des mains du chef par intérim de la police onusienne, le Commissaire Pierre-André Campiche, et du Directeur de Cabinet des Forces Nouvelles, Cissé Sindou. Avant la remise des médailles, le Commissaire Campiche a adressé ses félicitations aux récipiendaires et a loué leurs efforts en vue d'apporter la paix à Côte d'Ivoire.

" Je dirais que c'est un grand honneur et une obligation morale d'avoir choisi de participer au retour de la paix en Côte d'Ivoire afin de rendre ce pays plus attrayant, en y instaurant un monde plus juste, plus humain et sans violence " a-t-il déclaré.

Les récipiendaires de la décoration sont originaires de l'Argentine, du Bénin, du Burundi, du Cameroun, de Djibouti, de la France, de la Jordanie, de Madagascar et du Tchad. ■

DES MILITAIRES FRANCAIS DE L'ONUCI HONORES DE LA MEDAILLE DES NATIONS UNIES

Le Commandant adjoint de la Force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Général Elhadji Mouhamadou Kandji, a officiellement remis la médaille de l'ONU aux 134 militaires du 7è détachement du Génie français déployés en Côte d'Ivoire au titre de la mission onusienne. Avec eux, 16 observateurs militaires français ont reçu la même distinction. Lors d'une cérémonie organisée à Yamoussoukro le 10 septembre 2007, une minute de silence a été observée à la mémoire des 101 soldats français tombés au service de la paix à travers le monde.

Le Général Kandji a félicité les femmes et les hommes du détachement du Génie français de l'ONUCI et leur a dit qu'ils pouvaient être fiers "d'avoir contribué à consolider la Route de la Paix en Côte d'Ivoire par la construction de cantonnements, de routes, de pistes, par les rénovations d'infrastructures sociales et les travaux de restauration de l'aéroport de Bouaké dont ils sont les auteurs. " ■

Directeur de publication : **Margherita Amodeo -** Conseiller : **Hamadoun Touré** - Rédacteur en Chef : **Kenneth Blackman**
Crédits photos : **Ky Shik Chung, Basile Zoma**
Publié par le Bureau de l'Information Publique - **www.onuci.org**